

Pierre-Christophe BAGUET
Député des Hauts-de-Seine
Conseiller Général de Boulogne-Billancourt

Boulogne-Billancourt, le 10 avril 2007

Cher Monsieur le Ministre,

Le 7 novembre 2005, à l'occasion de l'examen des crédits relatifs au sport, à la jeunesse et à la vie associative dans le cadre du projet de loi de finances pour 2006, et le 14 février 2006, par une question écrite, j'ai attiré votre attention sur le projet de démolition du stade Jean Bouin, qui vise à la construction d'un stade de 20 000 places – uniquement dédié à l'équipe professionnelle de rugby du Stade Français –, une galerie commerciale de 8 à 12 000 m² et un parking souterrain de 500 places.

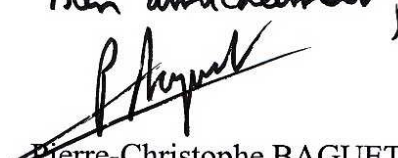
Or, malgré les propositions alternatives de bons sens comme par exemple l'utilisation conjointe du stade du Parc des Princes, l'opposition unanime des riverains, des élus, des associations tant boulonnaises que parisiennes et du club omnisports du Paris Jean Bouin CASG, ce projet a finalement été adopté le 13 février dernier par le Conseil de Paris.

Aujourd'hui, afin de préserver un quartier fortement densifié qui subit déjà les nuisances liées à la proximité d'équipements sportifs de grande envergure, et qui bénéficie d'une rare qualité architecturale et patrimoniale, le Président du Paris Jean Bouin CASG vient de déposer une demande d'inscription sur la liste des Monuments historiques du stade Jean Bouin.

Vous trouverez ci-joint copie du courrier que j'adresse parallèlement à Monsieur Renaud DONNEDIEU de VABRES, Ministre de la Culture et de la Communication.

Aussi, il me serait très agréable que vous puissiez apporter votre soutien à cette démarche.

Vous en remerciant sincèrement par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Très amicalement,

Pierre-Christophe BAGUET

P.J. : 1

Monsieur Jean-François LAMOUR
Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
95, avenue de France
75650 PARIS Cedex 13